**AO pour la construction de 3 salles de classes d’urgence et un bloc de latrines de 3 portes dans les Sous-Division de Fizi 2 et Fizi 5 au Sud-Kivu et Wamaza 2 au Maniema.**

**Numéro appel d’offre :** **TN/01/02/004/AAI-DRC/2024 – Construction de 3 salles de classes d’urgence et un bloc de latrines de 3 portes dans les Sous-Division de Fizi 2 et Fizi 5 au Sud-Kivu et Wamaza 2 au Maniema.**

**Date de publication : 03 avril 2024 Date de clôture :** **12 avril 2024 à 23h00**

**Adresse de remise :** [**DRC.Job@actionaid.org**](mailto:DRC.Job@actionaid.org)

I. **Bref contexte**

ActionAid RDC est une branche d’ActionAid International qui travaille dans plus de 70 pays à travers le monde et a commencé ses opérations en République démocratique du Congo (RDC) en 1987 en fournissant une assistance aux réfugiés burundais qui étaient passés par la ville d’Uvira, dans la province du Sud-Kivu. En 2002, AA a également soutenu des opérations d’urgence au Nord-Kivu.

Les interventions d’AA RDC sont concentrées dans les provinces de l’Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema, du Kasaï Oriental, du Kasaï Central, de Sankuru, de Lomami et de Kinshasa.

C’est depuis Juin 2023 que ActionAid met en œuvre un projet d’amélioreration de l’accès à l’éducation de qualité et des services de protection aux personnes affectées/touchées par les conflits dans les Provinces du sud Kivu et Maniema, finance appuyé par ECHO. Ce projet couvre 65 écoles des provinces éducationnelles du Sud-Kivu 2 et du Maniema 2. Suite à l’afflux de déplacés, les écoles partenaires sont confrontés à l’organisation des cours dans des classes pléthoriques de plus de 100 élèves et d’autres se mettent sous les arbres, et restent exposés à des intempéries.

Pour améliorer les conditions d’apprentissage, ActionAid par le biais de ce projet chercher à construire des classes d’urgence de 3 salles de classes à Byenge, Machapano, Sebele, Yovoti et Kahwela. Cette construction contiendra les 3 portes de latrines et les systèmes de collecte d’eau en vue de renforcer le respect des règles hygiène en milieux écoles.

Les processus de construction seront en adéquation avec les normes nationales et de l’EPST en matière d'éducation et approuveront le cadre et les principes des écoles amies des enfants de l'UNICEF. Des installations WASH séparées seront construites pour favoriser l'inscription et le maintien de l’inclusion à l'école.

La construction des latrines séparées et d'un vestiaire séparé permettra de créer un espace approprié pour l’hygiène personnelle des filles. En outre, tous les travaux de construction seront conçus pour garantir l'accès aux enfants et aux adultes handicapés en évitant les barrières physiques. Cette activité vise à construire des espaces d'apprentissage sûrs et à permettre aux enfants de retourner à l'école.

Par ce projet les enfants touchés par les conflits armés, leurs familles et leurs accompagnateurs dans les Provinces du Sud-Kivu et de Maniema accéderont librement à un environnement protecteur et à une éducation de haute qualité.

Pour promouvoir l’intérêt supérieur de l’enfant, ce projet vise à améliorer le cadre d’apprentissage à travers la construction et réhabilitation des infrastructures scolaires selon les standards.

Eu égards à cela ActionAid DRC lance un appel d’offre pour :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Liste des écoles pour la construction des salles de classes d’urgence et un bloc de des latrines à 2 portes | | | | | |
| **N°** | **Nom de l'école** | **Localisation** | **ZS** | **Nb pièces attendues** |  |
| I. | **Territoire de Fizi** | | |  |  |
| **Lot 1** | EP Ekyengya | Sebele | Fizi | 3 salles et 1 bloc de latrines à 3 portes |  |
| **Lot 2** | EP Ebondo | Kahwela | Minembwe | 3 salles et 1 bloc de latrines à 3 portes |  |
| II | **Territoire de Kambambare** | | |  |  |
| **Lot 3** | Ep Mumbese | Byenge | Salamabila | 3 salles et 1 bloc de latrines à 3 portes |  |
| **Lot 4** | Ep Mavuno | Yovoti | Salamabila | 3 salles et 1 bloc de latrines à 3 portes |  |
| **Lot 5** | Ep Bakayonzi | Machapano | Salamabila | 3 salles et 1 bloc de latrines à 3 portes |  |

**Date limite de soumission : 12 avril 2024** à **DRC.Job@actionaid.org**

1. **Profil des soumissionnaires (Éligibilité)**

L’appel à partenariat s’adresse aux personnes physiques ou morales, ayant tous les documents officiels requis et une expérience avérée dans le domaine de fourniture des biens aux organisations internationales et du système des Nations Unies et autres compagnies. Les photocopies des documents y afférents devront être attachées à l’offre. L’entreprise doit fournir les articles en bon état et les constituer avant leur distribution.

Les fournisseurs potentiels intéressés soumettront une manifestation d’intérêt. La liste ci- dessous est éliminatoire (un fournisseur dont le dossier manque un de ces éléments sera d’office éliminé avant de passer à l’étape suivante) :

1. **L’offre financière et l’offre technique aux modèles standards (annexe devis type à compléter en Excel, adapté selon la tache demandée). A télécharger ici ou au bas de la page**
2. **Le délai d’exécution des travaux de construction ou réhabilitation et de remise des ouvrages**
3. **Le Relevé d’Identité Bancaire du soumissionnaire attribué par une banque en RDC**
4. **Les documents officiels d’autorisation de fonctionner à jour (RCCM et autres autorisations)**
5. **Les preuves de paiement des impôts à la DGI/DGRAD à jour**
6. **Les preuves des autres constructions déjà réalisées pour la même activité dans les sites ciblés et les numéros ou adresses électroniques de référence.**
7. **La preuve de la visite de sites ciblés confirmée par le bureau AA, visite prise en charge par le soumissionnaire.**
8. **A soumission égale, la priorité sera donnée au fournisseur proche sur les lieux de l’exécution du projet ou non loin des sites de Construction / Réhabilitation.**
9. **Adhérer aux politiques internes d’ActionAid**
10. **Processus d’Evaluation**

ActionAid octroiera le marché à l’entreprise ou l’organisation ayant soumissionné la meilleure proposition qui respecte les critères. En plus des capacités des organisations détaillées dans la soumission, la sélection sera basée également sur la réalité des coûts et autres facteurs pour leur admissibilité, s’ils sont raisonnables, et aussi la réalité sur la valeur marchande actuelle est l’un des critères déterminants.

1. **Adresse pour la remise des offres**

L'offre avec la mention suivante : « ***TN/01/02/004/AAI-DRC/2024 – Construction de 3 salles de classes d’urgence et un bloc de latrines de 3 portes dans les Sous-Division de Fizi 2 et Fizi 5 au Sud-Kivu et Wamaza 2 au Maniema* »** doit parvenir à l’adresse électronique [**DRC.Job@actionaid.org**](mailto:DRC.Job@actionaid.org) au plus tard le **12 avril 2024 à 23h00.**

Pour ActionAid DRC

L’Administration

ANNEXE 2

1. **Autres informations utiles**
2. **Conditions générales**

La réalisation doit être d’une bonne qualité. La qualité doit être conforme aux spécifications techniques indiquées dans le présent appel d’offre et les croquis en annexe. Un délai de réalisation raisonnable et clairement indiqué est une condition préalable à l’évolution des soumissions.

1. **Inspection**

Le fournisseur devra garantir un accès à tous les éléments nécessaires à cet effet. Tout produit ou service ne correspondant pas à la qualité convenue sera rejeté. Dans le cas où le produit ou servie est rejeté, le fournisseur sera contractuellement tenu à rembourser les frais déjà encourus pour les produits ou services rejetés.

1. **Instructions aux soumissionnaires**

Par la présente, le Bureau de la AA -RDC souhaite recevoir des soumissions en réponse à cette demande de proposition (RFP). Les soumissionnaires doivent se conformer strictement à l’ensemble des exigences de la présente demande de proposition. Aucun changement, aucune substitution ou autre modification concernant les règles et dispositions figurant dans la présente demande de proposition ne peut être effectué ou supposé sans instructions ou approbation écrite de la AA prenant la forme d’informations complémentaires à la demande de proposition.

Toute soumission déposée sera considérée comme constituant une offre du soumissionnaire et ne vaudra pas ou n’emportera pas implicitement acceptation d’une quelconque soumission par ActionAid n’est aucunement tenu d’attribuer un contrat à un quelconque soumissionnaire dans le cadre de la présente demande de proposition.

ActionAid exige de l’ensemble des soumissionnaires qui répondront à la présente demande de proposition de se conduire de manière professionnelle, objective et impartiale et qu’ils privilégient en toutes circonstances les intérêts de ActionAid. Les soumissionnaires doivent strictement éviter tout conflit avec d’autres engagements ou leurs propres intérêts. Tous les soumissionnaires qui s’avèreront être en situation de conflit d’intérêts seront éliminés. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les soumissionnaires et leurs sociétés affiliées seront considérés comme étant en situation de conflit d’intérêts vis-à-vis d’une ou de plusieurs parties dans le cadre de la présente procédure d’invitation à soumissionner lorsque :

* Ils seront ou auront été par le passé liés à une société, ou à l’une de ses sociétés affiliées, ayant été engagée par AA pour fournir des services au titre de la préparation de la conception, des spécifications, des termes de référence, de l’analyse/estimation des

coûts et des autres documents devant être utilisés pour l’achat des biens et services dans le cadre de la présente procédure de sélection,

* Ils auront participé à la préparation et/ou à la conception du programme/projet relatif aux services demandés aux termes de la présente RFP ; ou
* Ils seront considérés comme étant en situation de conflit pour tout autre motif qui pourra être retenu par AA ou à sa seule et entière discrétion.

1. **Clarifications relatives à l’invitation à soumissionner**

Toutes les demandes de changements ou modifications à la demande de proposition ou les demandes d'éclaircissements doivent être soumises par e-mail à l’adresse suivante : [DRC.Job@actionaid.org](mailto:DRC.Job@actionaid.org)

Seules les demandes écrites seront prises en compte. Les réponses seront communiquées par écrit et partagées avec l’ensemble de soumissionnaires qui auront manifesté leur intérêt, si le temps le permet.

Les demandes de renseignements reçues moins de **cinq(5) jours ouvrables** avant la date de clôture ne seront pas prises en compte

ActionAid s’efforcera de répondre rapidement aux demandes de clarification. Toute réponse tardive de sa part ne l’obligera pas à proroger la date limite de dépôt des soumissions, sauf si ActionAid estime qu’une telle prorogation est justifiée et nécessaire.

1. **Droit d’accepter, de rejeter les soumissions ou de les déclarer non conformes**

ActionAid DRC se réserve le droit d’accepter ou de rejeter toute soumission, de déclarer tout ou partie des soumissions non-conformes, et de rejeter toutes les soumissions à tout moment avant l’attribution du contrat, sans engager sa responsabilité ou être tenu d’informer le ou les soumissionnaires concernés des motifs de sa décision